

Annuaire régional d'Eurostat 2009



Annuaire régional d'Eurostat 2009

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(* Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2009

ISBN 978-92-79-11697-1

ISSN 1830-9682

doi: 10.2785/17920

Numéro de catalogue: KS-HA-09-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Livres statistiques

© Communautés européennes, 2009

Copyright des photos suivantes: la couverture: © Annette Feldmann; les chapitres «Introduction», «Population», «Comptes des ménages», «Société de l'information», «Éducation» et «Tourisme»:

© Phovoir.com; le chapitre «Villes européennes»: © Teodóra Brandmüller; les chapitres «Marché du travail», «Produit intérieur brut», «Statistiques structurelles des entreprises» et «Science, technologie et innovation»: © la bibliothèque d'images numériques de la direction générale de la politique régionale de la Commission européenne; le chapitre «Agriculture»: © Jean-Jacques Patricola

L'autorisation de reproduction ou d'utilisation de ces photos doit être demandée directement au détenteur des droits d'auteur.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE



Préface

Chère Lectrice, Cher Lecteur,

L'année 2004 a été marquée par un événement sans précédent, puisqu'elle a vu, le 1^{er} mai, dix nouveaux États membres entrer dans l'Union européenne (UE). Le présent Annuaire des régions 2009 vous montrera, chiffres à l'appui, quels sont les progrès accomplis en matière d'évolution économique et sociale dans les régions au cours des cinq années écoulées depuis lors et quels sont les domaines où les efforts doivent être intensifiés pour atteindre les objectifs d'une cohésion renforcée.

Au fil de ses onze chapitres, l'Annuaire des régions vous permettra de découvrir les aspects les plus intéressants des divergences et des points communs entre les régions des 27 États membres, ainsi que des pays candidats et des pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE). Son but est de vous encourager à rechercher vous-même les multiples données régionales qui vous sont proposées sur le site internet d'Eurostat et à analyser vous-même l'évolution économique et sociale.

À côté des chapitres habituels, toujours très intéressants, sur l'évolution démographique au niveau régional, le marché régional du travail, le produit intérieur brut régional et d'autres thèmes, nous innovons cette année en vous présentant l'évolution régionale de données sur la société de l'information. Comme ce fut déjà le cas ces dernières années, les données sur les évolutions régionales sont complétées par une présentation des résultats les plus récents de l'«audit urbain», un ensemble de données qui contient de nombreuses informations statistiques sur les villes européennes.

Nous continuerons à élargir régulièrement l'éventail des indicateurs régionaux disponibles et nous espérons pouvoir leur faire une place dans les éditions futures lorsque la disponibilité et la qualité des données le permettront.

Je vous souhaite une lecture agréable!



Walter Radermacher
Directeur général, Eurostat



Remerciements

Les éditeurs de l'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* tiennent à remercier tous ceux qui leur ont apporté leur concours, et en particulier les membres suivants d'Eurostat qui, en rédigeant les divers chapitres de l'Annuaire, ont rendu cette publication possible:

- **Population:** Veronica Corsini, Monica Marcu et Rosemarie Olsson (unité F.1: «Population»)
- **Villes européennes:** Teodóra Brandmüller (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Marché du travail:** Pedro Ferreira (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique»)
- **Produit intérieur brut:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Comptes des ménages:** Andreas Krüger (unité C.2: «Comptes nationaux — Production»)
- **Statistiques structurelles des entreprises:** Aleksandra Stawińska (unité G.2: «Statistiques structurelles des entreprises»)
- **Société de l'information:** Albrecht Wirthmann (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Science, technologie et innovation:** Bernard Félix, Tomas Meri, Reni Petkova et Håkan Wilén (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Éducation:** Sylvain Jouhette, Lene Mejer et Paolo Turchetti (unité F.4: «Éducation, science et culture»)
- **Tourisme:** Ulrich Spörel (unité F.6: «Société de l'information; tourisme»)
- **Agriculture:** Céline Ollier (unité E.2: «Agriculture et pêche»)

La mise en forme et la coordination de la présente publication ont été assurées par Åsa Önnersfors (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») avec le concours de Berthold Feldmann (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») et de Pavel Bořkovec (unité D.4: «Diffusion»). Baudouin Quennery (unité E.4: «Statistiques régionales et information géographique») a produit l'ensemble des cartes statistiques.

Nous adressons également nos remerciements à:

- la **direction générale de la traduction de la Commission européenne**, et notamment aux unités de traduction allemande, anglaise et française;
- l'**Office des publications de l'Union européenne**, et notamment à Bernard Jenkins de l'unité B1 («Publications multisupports»), ainsi qu'aux correcteurs d'épreuves de l'unité B2 («Services éditoriaux»).



Table des matières

INTRODUCTION	9
Statistiques des régions et des villes	10
La nomenclature NUTS	10
Couverture	11
Davantage d'informations régionales	11
1 POPULATION	13
Présentation de la répartition régionale de la démographie	14
Densité de population	14
Évolution de la population	14
Conclusion	23
<i>Notes méthodologiques</i>	23
2 VILLES EUROPÉENNES	25
Introduction	26
Une liste d'indicateurs complétée	26
Passage d'une périodicité de cinq ans à une collecte annuelle de données	26
Une couverture géographique étendue	26
Découvrir la dimension spatiale	26
Centres-villes	28
Zones urbaines élargies	31
La géographie compte	33
3 MARCHÉ DU TRAVAIL	35
Modèles de temps de travail régionaux	36
Bref aperçu pour 2007	36
Modèles de travail régionaux	39
Les emplois à temps partiel font baisser le temps de travail moyen	41
Les salariés passent moins de temps au travail	43
Conclusion	46
<i>Notes méthodologiques</i>	47
<i>Définitions</i>	47
4 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT	49
Qu'est-ce que le produit intérieur brut régional?	50
Le PIB régional en 2006	50
Le PIB en moyenne pour la période 2004-2006	52
Fortes disparités régionales à l'intérieur même des pays	52
Processus de rattrapage dynamique dans les nouveaux États membres	54
Évolution hétérogène au sein même des pays	56
La convergence fait des progrès	57
Conclusion	59
<i>Notes méthodologiques</i>	60
<i>Parités de pouvoir d'achat et comparaisons internationales du volume</i>	60



5 COMPTES DES MÉNAGES.....	63
Introduction: mesure de la richesse.....	64
Revenu des ménages privés.....	64
Résultats pour l'année 2006.....	64
Revenu primaire.....	64
Revenu disponible.....	65
La dynamique à la périphérie de l'Union.....	70
Conclusion.....	72
<i>Notes méthodologiques</i>	73
6 STATISTIQUES STRUCTURELLES DES ENTREPRISES.....	75
Introduction.....	76
Spécialisation régionale et concentration des activités.....	76
Spécialisation dans les services aux entreprises.....	83
Croissance de l'emploi dans les services aux entreprises.....	87
Caractéristiques des 30 régions les plus spécialisées dans les services aux entreprises.....	87
Conclusion.....	90
<i>Notes méthodologiques</i>	91
7 SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION.....	93
Introduction.....	94
Accès aux technologies de l'information et de la communication.....	94
Utilisation de l'internet et activités en ligne.....	97
Non-utilisateurs de l'internet.....	99
Conclusion.....	104
<i>Notes méthodologiques</i>	105
8 SCIENCE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION.....	107
Introduction.....	108
Recherche et développement.....	108
Ressources humaines en science et technologie.....	110
Industries de haute technologie et services à forte intensité de connaissance.....	113
Brevets.....	116
Conclusion.....	118
<i>Notes méthodologiques</i>	119
9 ÉDUCATION.....	121
Introduction.....	122
Participation des étudiants à l'éducation.....	122
Participation des enfants de 4 ans à l'enseignement.....	124
Étudiants du deuxième cycle de l'enseignement secondaire et de l'enseignement postsecondaire non supérieur... ..	124
Étudiants de l'enseignement supérieur.....	126
Diplômés de l'enseignement supérieur.....	129
L'apprentissage tout au long de la vie.....	129
Conclusion.....	131
<i>Notes méthodologiques</i>	133



10 TOURISME	135
Introduction	136
Capacités d'hébergement	137
Nuitées	137
Durée moyenne des séjours	140
Intensité touristique	140
L'évolution du tourisme	140
Part du tourisme récepteur	143
Conclusion	145
<i>Notes méthodologiques</i>	147
11 AGRICULTURE	149
Introduction	150
Superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des céréales par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Part de la superficie des cultures permanentes par rapport à la superficie agricole utilisée	150
Production agricole	153
Production de blé	153
Production de maïs grain	155
Production de colza	155
Conclusion	158
<i>Notes méthodologiques</i>	158
ANNEXE	159
UNION EUROPÉENNE: régions au niveau NUTS 2	159
PAYS CANDIDATS: régions statistiques au niveau 2	162
PAYS DE L'AELE: régions statistiques au niveau 2	163



Introduction





Statistiques des régions et des villes

L'information statistique est indispensable à qui veut comprendre notre monde si complexe et en constante mutation. Eurostat, l'office statistique des Communautés européennes, a pour mission de collecter et de diffuser au niveau européen des données provenant non seulement des 27 États membres de l'Union européenne (EU-27), mais également des trois pays candidats (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie), ainsi que des quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

La présente publication (*Annuaire régional d'Eurostat 2009*) se propose de vous donner un aperçu de certaines statistiques des régions et des villes que nous collectons auprès de ces pays. Les statistiques des régions nous permettent de dégager des caractéristiques et des tendances statistiques plus détaillées que les données nationales, mais, puisqu'il existe 271 régions NUTS 2 dans l'EU-27, 30 régions statistiques de niveau 2 dans les pays candidats et 16 régions statistiques de niveau 2 dans les pays de l'AELE, le volume des données est si grand que certains principes de classement doivent nécessairement être appliqués pour que ces données soient compréhensibles et significatives.

Pour l'esprit humain, le recours à des cartes statistiques représente probablement le moyen le plus facile de trier et d'«absorber» d'importantes quantités de données statistiques en une seule fois. C'est la raison pour laquelle l'Annuaire régional d'Eurostat contient, comme les années précédentes, un grand nombre de cartes statistiques sur lesquelles les données sont différenciées selon les classes statistiques représentées par des nuances de couleur. Dans certains chapitres, des graphiques et des tableaux sont également utilisés pour présenter les données, celles-ci étant sélectionnées et présentées d'une manière (différentes hiérarchies, graphiques indiquant les valeurs régionales extrêmes à l'intérieur des pays ou exemples représentatifs seulement) qui rend plus aisée la compréhension des données statistiques.

Nous sommes fiers de fournir un vaste éventail de thèmes abordés dans les onze chapitres de l'édition 2009 de l'Annuaire régional d'Eurostat. Le premier chapitre, qui concerne la **population**, donne un aperçu détaillé des différents schémas démographiques, tels que la densité de population, les variations démographiques et les taux de fécondité dans les pays examinés. Ce chapitre peut être considéré comme la clé de tous les autres, puisque toutes les autres statistiques dépendent de la composition de la population. Le deuxième

chapitre, consacré aux **villes européennes**, explique de manière détaillée les définitions des différents niveaux spatiaux utilisés dans la collecte de données de l'audit urbain et donne quelques exemples intéressants des déplacements domicile-travail dans neuf capitales européennes.

Le chapitre relatif au **marché du travail** décrit principalement les différences en matière de travail hebdomadaire en Europe et propose quelques éléments permettant d'expliquer les variations considérables observées d'une région à l'autre. Les trois chapitres économiques, qui concernent respectivement le **produit intérieur brut**, les **comptes des ménages** et les **statistiques structurelles des entreprises**, nous donnent un aperçu détaillé de la situation économique générale des régions, des ménages et des divers secteurs de l'économie marchande.

Nous sommes particulièrement heureux de pouvoir vous présenter un nouveau chapitre, très intéressant, sur la **société de l'information**, qui décrit l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) par les particuliers et les ménages dans les régions d'Europe. Ce chapitre nous apprend, par exemple, combien de ménages utilisent régulièrement l'internet et combien ont un accès à large bande. Les deux chapitres suivants concernent **la science, la technologie et l'innovation**, d'une part, et **l'éducation**, d'autre part, et ces trois domaines statistiques sont fréquemment considérés comme essentiels dès lors qu'il s'agit de suivre la réalisation des objectifs définis dans la stratégie de Lisbonne visant à faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde.

Le chapitre suivant présente des informations sur les statistiques régionales du **tourisme**, ainsi que les destinations touristiques les plus populaires. Le dernier chapitre, qui concerne **l'agriculture**, met cette année l'accent sur les statistiques des produits végétaux et nous apprend quels types de produits végétaux sont cultivés dans les différentes régions d'Europe.

La nomenclature NUTS

La **nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS)** constitue un schéma unique et cohérent de répartition territoriale pour l'établissement des statistiques régionales de l'Union européenne. Elle est utilisée depuis des décennies pour la confection de statistiques régionales et a toujours constitué la base de la politique de financement régionale. Ce n'est cependant qu'en 2003 qu'elle a été dotée d'une base juridique, puisque c'est cette



année-là que le règlement NUTS a été adopté par le Parlement européen et le Conseil ⁽¹⁾.

À chaque fois que de nouveaux États membres adhèrent à l'Union, le règlement NUTS est adapté par l'addition de la nomenclature des régions de ces pays. C'est ce qui s'est passé en 2004, lorsque l'Union a accueilli dix nouveaux États membres, et en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie ont adhéré.

Pour tenir compte de nouveaux découpages administratifs ou territoriaux dans les États membres, le règlement NUTS spécifie que les modifications de la nomenclature régionale peuvent avoir lieu au maximum tous les trois ans. Cette adaptation a eu lieu pour la première fois en 2006, et les modifications apportées à la nomenclature NUTS sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2008.

Comme ces modifications de la NUTS sont assez récentes, les données statistiques ne sont pas encore disponibles dans certains cas ou ont été remplacées par des valeurs nationales sur certaines cartes statistiques, comme le précisent les notes relatives aux différentes cartes concernées. C'est le cas notamment de la Suède, qui a introduit des régions de niveau NUTS 1, du Danemark et de la Slovaquie, qui ont introduit des régions de niveau NUTS 2, ainsi que des deux régions les plus septentrionales d'Écosse, à savoir North Eastern Scotland (UKM5) et Highlands and Islands (UKM6), où la frontière entre les deux régions a été modifiée. Nous espérons que la disponibilité des données régionales pour ces pays sera bientôt améliorée.

Il convient également de noter que certains États membres ont une population relativement peu nombreuse et ne sont dès lors pas divisés en plusieurs régions NUTS 2. Dans le cas de ces pays, la valeur de NUTS 2 est donc exactement identique à la valeur nationale. Depuis la dernière révision en date de la nomenclature NUTS, cette règle s'applique à six États membres (Estonie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg et Malte), à un pays candidat (ancienne République yougoslave de Macédoine) et à deux pays de l'AELE (Islande et Liechtenstein). Dans tous ces cas, l'ensemble du pays représente une seule région de niveau NUTS 2.

Une carte dépliant placée à l'intérieur de la couverture de l'Annuaire présente l'ensemble des régions de niveau NUTS 2 des 27 États membres de l'UE, ainsi que les régions statistiques correspondantes au niveau 2 des pays candidats et des pays de l'AELE. Vous trouverez en annexe la liste complète des codes et des noms de ces régions, ce qui vous permettra de localiser facilement une région précise sur la carte.

Couverture

L'*Annuaire régional d'Eurostat 2009* contient principalement des statistiques relatives aux 27 États membres de l'Union européenne, mais également, quand les informations étaient disponibles, sur les trois pays candidats à l'adhésion (Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie) et les quatre pays de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège et Suisse).

Les régions des pays candidats et des pays de l'AELE sont appelées «régions statistiques» et sont régies par les mêmes règles que les régions NUTS de l'Union européenne, si ce n'est qu'elles ne possèdent pas de base juridique. La base de données d'Eurostat ne contient pas encore de données de pays candidats et des pays de l'AELE concernant quelques-uns des domaines d'action, mais la disponibilité des données s'améliore constamment, et nous espérons que la couverture de ces pays sera encore meilleure dans un avenir proche.

Davantage d'informations régionales

Sur le site internet d'Eurostat, vous trouverez sous le thème «Statistiques générales et régionales», et plus particulièrement sous «Régions et villes», des tableaux présentant des statistiques sur les «régions» et l'«audit urbain»: vous pourrez y consulter des séries chronologiques plus détaillées (dont certaines remontent jusqu'à 1970) et des données statistiques plus détaillées que celles présentées dans cet Annuaire. Vous y trouverez également un certain nombre d'indicateurs (tels que la superficie, la démographie, le produit intérieur brut et des données sur le marché de l'emploi) établis au niveau NUTS 3. Cette précision est importante, puisque certains pays couverts ne sont pas divisés en régions NUTS 2, comme on l'a vu plus haut.

Pour obtenir des informations plus détaillées sur le contenu des bases de données régionales et urbaines, veuillez consulter la publication d'Eurostat intitulée *Statistiques régionales et urbaines européennes — Guide de référence 2009*, que vous pouvez télécharger gratuitement à partir du site internet d'Eurostat. Vous pouvez également télécharger des tableaux Excel contenant les données précises qui ont été utilisées pour produire les cartes et d'autres illustrations qui agrémentent chaque chapitre de la présente publication. Nous espérons que vous trouverez cette publication à la fois intéressante et utile. Votre avis nous intéresse. N'hésitez pas à envoyer vos observations à l'adresse suivante: estat-regio@ec.europa.eu

⁽¹⁾ Vous trouverez de plus amples informations relatives à la nomenclature NUTS sur l'internet (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/nuts/splash_regions.html).

Comptes des ménages

5





Introduction: mesure de la richesse

L'un des objectifs principaux de la statistique régionale est de mesurer la richesse des régions. Il s'agit, en particulier, de fournir une base pour des mesures politiques destinées à soutenir les régions moins riches.

L'indicateur le plus souvent utilisé pour mesurer la richesse des régions est le produit intérieur brut régional. En règle générale, le PIB est exprimé en standard de pouvoir d'achat et par habitant, afin de rendre les données comparables entre des régions de taille et de pouvoir d'achat différents.

Le PIB correspond à la somme en valeur des biens et des services produits dans une région par la population occupée dans cette région après déduction des intrants nécessaires. Mais en raison des nombreux liens interrégionaux et des interventions de l'État, le PIB généré dans une région ne correspond pas au revenu réellement disponible pour les habitants de cette région.

Le PIB régional par habitant, utilisé comme indicateur de richesse, présente l'inconvénient suivant: un chiffre fondé sur l'emploi (le PIB réalisé dans la région) est divisé par un chiffre fondé sur la résidence (la population résidant dans la région). Cette incohérence influence les résultats dès lors qu'il existe un solde de navetteurs, c'est-à-dire qu'une région compte, sur son territoire, plus ou moins de travailleurs que de résidents. L'exemple le plus frappant est constitué par la région britannique Inner London qui affiche le PIB par habitant de loin le plus élevé de l'UE. Cela ne signifie toutefois aucunement que les habitants de cette même région bénéficient d'un niveau de revenu correspondant, car des milliers de navetteurs se rendent chaque jour à Londres pour y travailler, mais habitent dans les régions avoisinantes. Les régions de Hambourg, Vienne, Luxembourg, Prague ou Bratislava peuvent également être citées comme exemples à cet égard.

Hormis les flux de navetteurs, d'autres facteurs peuvent également faire en sorte que la répartition régionale du revenu réel ne corresponde pas à celle du PIB. Parmi ces facteurs figurent par exemple les revenus provenant des loyers, des intérêts ou des dividendes qui reviennent aux résidents d'une région déterminée, mais sont payés par les résidents d'autres régions.

Pour mieux se rendre compte de la situation économique d'une région, il convient donc de se référer également au revenu net des ménages privés.

Revenu des ménages privés

Dans les pays fonctionnant selon les principes de l'économie de marché et disposant d'un mécanisme de redistribution par l'État, on distingue deux étapes dans la répartition du revenu.

La répartition primaire correspond au revenu des ménages privés résultant directement des opérations effectuées sur le marché, c'est-à-dire de l'achat et de la vente de facteurs de production et de biens. Il convient de mentionner ici avant tout les rémunérations des salariés, c'est-à-dire les revenus provenant de la vente du facteur de production «travail». Les ménages privés peuvent, de plus, percevoir des revenus du patrimoine, notamment des intérêts, des dividendes ou des loyers. Enfin, il existe également un revenu résultant de l'excédent d'exploitation ou d'activités indépendantes. Du côté du passif, au niveau de la répartition primaire, il faut enregistrer les éventuels intérêts et loyers à payer par les ménages. Le solde de toutes ces transactions équivaut au **revenu primaire** des ménages privés.

Le revenu primaire constitue la base de la répartition secondaire du revenu, qui représente le mécanisme de redistribution par l'État. L'ensemble des prestations sociales monétaires et des transferts s'ajoute à ce revenu primaire. À partir de ce dernier, les ménages doivent payer des impôts sur le revenu et le patrimoine, s'acquitter de cotisations sociales et effectuer des transferts. Le solde subsistant à l'issue de ces transactions est appelé «**revenu disponible** des ménages privés».

Lorsqu'on entreprend une analyse des revenus des ménages, il faut tout d'abord choisir l'unité dans laquelle seront exprimées les données, afin que les comparaisons entre régions aient un sens.

Aux fins des comparaisons interrégionales, le PIB régional est généralement exprimé en standard de pouvoir d'achat. L'objectif est de permettre des comparaisons en termes de volume qui soient pertinentes. Il faudrait procéder de la même manière avec les variables du revenu des ménages privés. Ces dernières sont donc converties au moyen de SPA spécifiques aux dépenses de consommation finale, dénommés «standards de pouvoir d'achat relatifs à la consommation» (SPAC).

Résultats pour l'année 2006

Revenu primaire

La carte 5.1 fournit une vue d'ensemble du revenu primaire dans les régions NUTS 2 des 23 pays

considérés dans la présente analyse. On distingue nettement la présence de pôles de prospérité dans le sud de l'Angleterre, à Paris, dans le nord de l'Italie, en Autriche, à Madrid et dans le nord-est de l'Espagne, en Flandre, dans l'ouest des Pays-Bas, à Stockholm ainsi que dans les régions de Nordrhein-Westfalen, Hessen, Baden-Württemberg et Bayern. Les disparités nord/sud en Italie et ouest/est en Allemagne sont également flagrantes, alors que la répartition régionale est relativement homogène en France. Au Royaume-Uni, un clivage sud/nord est également visible, quoique dans une mesure moindre qu'en Italie et en Allemagne.

Dans les nouveaux États membres, ce sont surtout les régions autour des capitales qui se distinguent par des revenus relativement élevés, en particulier Bratislava et Prague, qui sont déjà très proches de la moyenne de l'EU-27. Közép-Magyarország (Budapest), Mazowieckie (Varsovie) et București — Ilfov affichent également des revenus assez élevés. Dans toutes les autres régions tchèques, dans deux autres régions hongroises, ainsi qu'en Slovaquie et en Lituanie, le revenu primaire des ménages est supérieur à la moitié de la moyenne de l'UE. Il est inférieur à cette moyenne dans toutes les autres régions des nouveaux États membres.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 3 197 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 35 116 SPAC dans la région britannique Inner London. Sur les 10 régions aux plus hauts revenus par habitant, 5 se situent au Royaume-Uni, 3 en Allemagne et une en France ainsi qu'en Belgique. Cette concentration évidente des régions disposant des revenus les plus élevés au Royaume-Uni et en Allemagne est tout aussi manifeste lorsqu'on élargit l'examen aux 30 premières régions du classement: figurent dans ce groupe 11 régions allemandes, 7 régions britanniques, 3 régions en Italie de même qu'en Autriche, 2 en Belgique, ainsi qu'une région respectivement aux Pays-Bas, en France, en Espagne et en Suède.

Parmi les 30 régions en fin de classement, on ne sera pas surpris de trouver uniquement des régions des nouveaux États membres, à savoir 15 régions polonaises sur 16, 7 régions roumaines sur 8, 4 régions hongroises sur 7 et 2 régions slovaques sur 4, ainsi que l'Estonie et la Lettonie.

L'écart entre la région européenne qui enregistre le revenu primaire le plus élevé et celle qui enregistre le revenu primaire le plus bas correspondait en 2006 à un facteur de 11,0. Cinq ans plus tôt, en 2001, ce facteur s'établissait à 10,4. Par conséquent, l'écart entre les deux extrémités de la répartition s'est légèrement creusé sur la période 2001-2006.

Revenu disponible

Une comparaison entre le revenu primaire et le revenu disponible (voir carte 5.2) fait apparaître l'effet de nivellement induit par l'intervention de l'État. Celle-ci accroît le niveau relatif de revenu tout particulièrement dans quelques régions d'Italie et d'Espagne, dans l'ouest du Royaume-Uni ainsi que dans certaines parties de l'Allemagne orientale et de la Grèce. Il en va de même pour les nouveaux États membres, notamment la Hongrie, la Roumanie, la Slovaquie et la Pologne. Toutefois, le nivellement des revenus privés est généralement moins marqué dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15.

Malgré la redistribution publique et les autres transferts, la plupart des régions-capitales conservent leur position prédominante, puisqu'elles affichent le plus haut revenu disponible du pays considéré.

Sur les 10 régions aux plus hauts revenus disponibles par habitant, 5 sont situées au Royaume-Uni, 4 en Allemagne et une en France. Dans les nouveaux États membres, la région qui enregistre le revenu disponible le plus élevé est Bratislavský kraj avec 12 309 SPAC par habitant, suivie de Praha avec 12 241 SPAC.

Lorsqu'on élargit la perspective aux 30 premières régions du classement, on constate également une nette concentration régionale: on y recense 11 régions allemandes, 9 régions britanniques, 4 régions autrichiennes, 3 régions italiennes et respectivement une région en Belgique, en France et en Espagne.

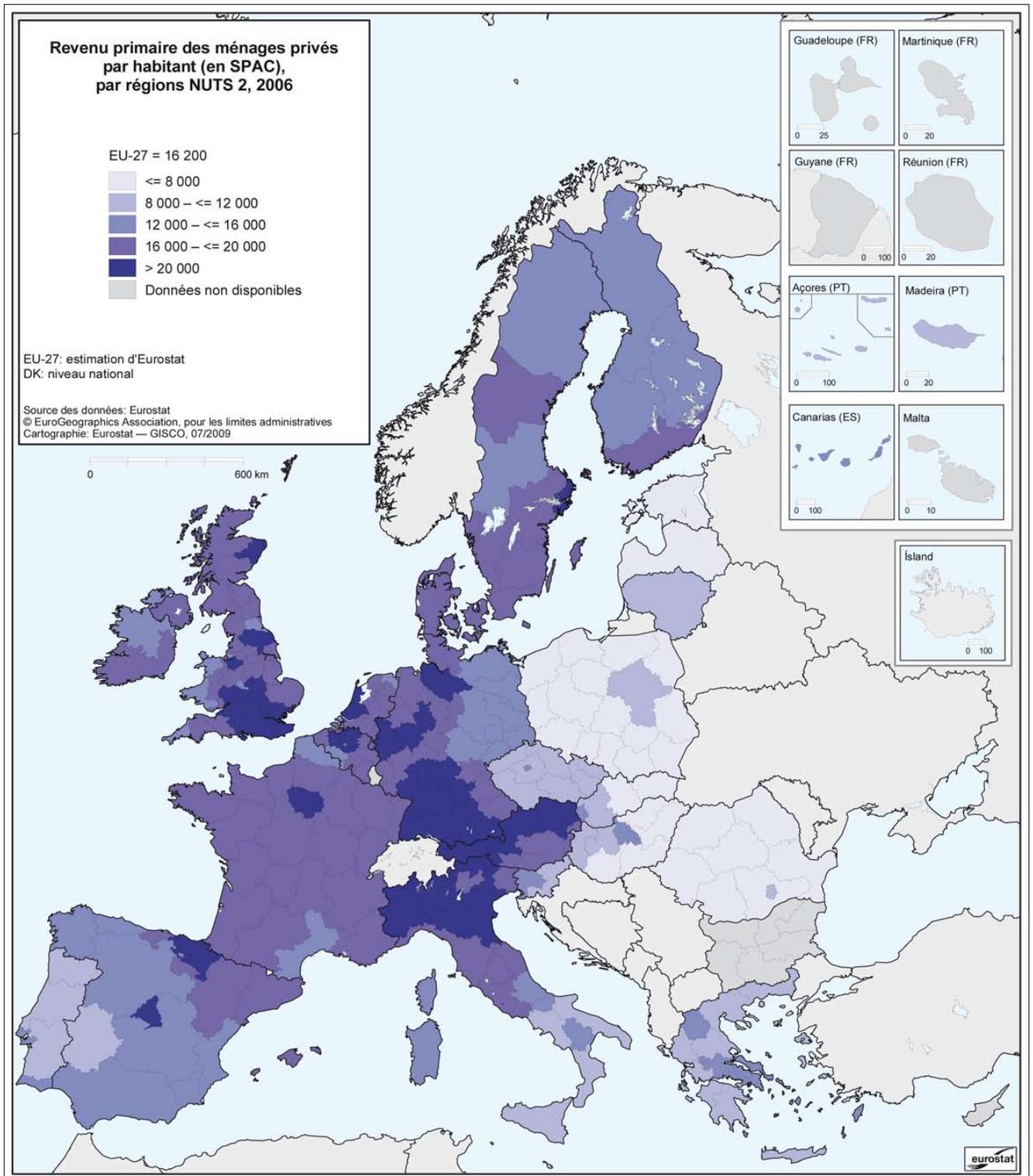
La plage inférieure de la répartition est très semblable à celle qui caractérise le revenu primaire. Parmi les 30 régions en fin de classement figurent 13 régions polonaises, 7 régions roumaines, 4 régions hongroises, 2 régions slovaques et une région grecque, de même que les 3 États baltes.

L'intervalle de variation des valeurs régionales va de 3 610 SPAC par habitant dans le nord-est de la Roumanie à 25 403 SPAC dans la région britannique Inner London. L'intervention de l'État et les autres transferts réduisent ainsi sensiblement l'écart entre la valeur régionale la plus haute et la valeur régionale la plus basse des 23 pays analysés ici, lequel passe d'un facteur de 11,0 environ à un facteur de 7,0.

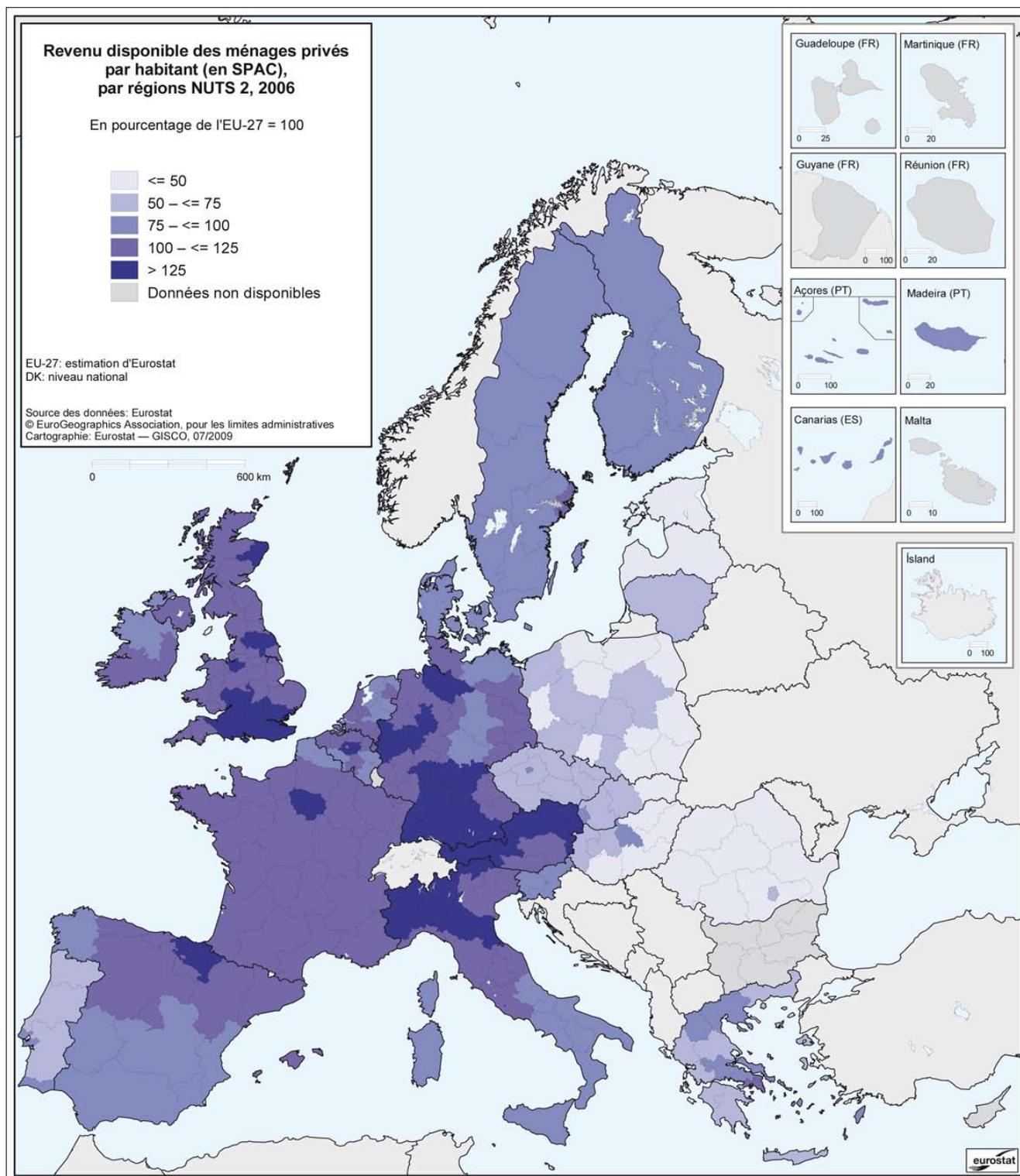
Contrairement à ce qui se passe pour le revenu primaire, on observe une tendance claire à la réduction de l'intervalle de variation régionale en ce qui concerne le revenu disponible: entre 2001 et 2006, le rapport entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 8,5 à 7,0.



Carte 5.1: Revenu primaire des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2006



Carte 5.2: Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2006
 En pourcentage de l'EU-27 = 100



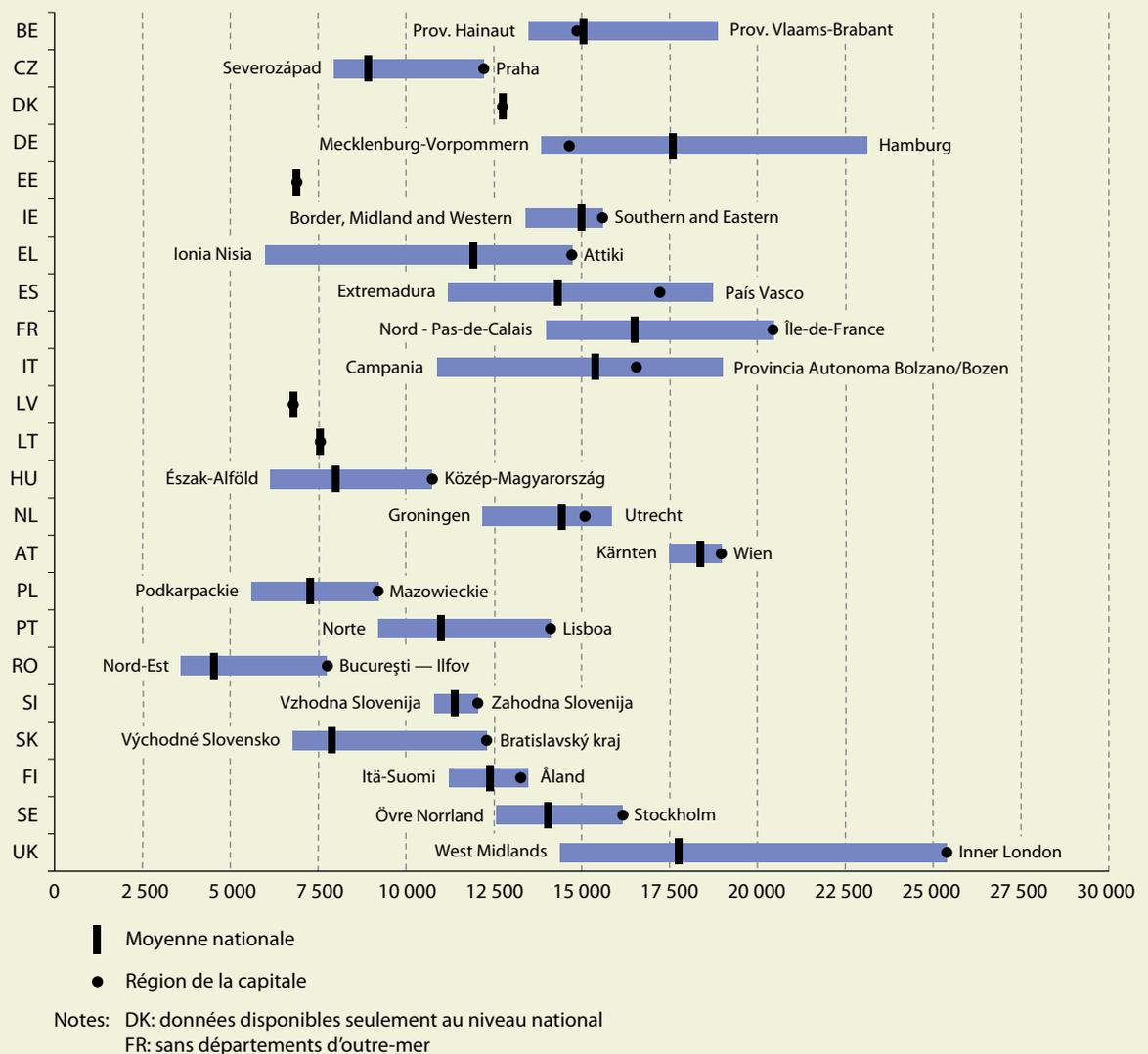
En résumé, il est possible de conclure qu'entre 2001 et 2006, une convergence régionale notable s'est dessinée pour le seul revenu disponible, qui est influencé par les interventions de l'État, et non pour le revenu primaire résultant du fonctionnement du marché.

Les écarts régionaux de revenu disponible à l'intérieur des différents pays sont certes nettement inférieurs à ceux qui sont observés pour l'UE dans son ensemble; ils varient cependant considérablement selon les pays. Le graphique 5.1 offre un aperçu de l'intervalle de variation du revenu disponible par habitant entre les régions qui, dans chaque pays, enregistrent respectivement la valeur la plus élevée et la plus faible. Le clivage régional le plus marqué peut être constaté en

Roumanie et en Grèce, avec un facteur supérieur à 2. Cela signifie, par exemple, que le revenu disponible par habitant dans la région București — Ilfov est deux fois plus élevé que celui de la région Nord-Est. La Slovaquie, le Royaume-Uni, la Hongrie et l'Italie, avec des facteurs d'environ 1,8, se caractérisent également par des disparités régionales importantes. En Espagne, en Pologne et en Allemagne, les valeurs les plus élevées dépassent de près de deux tiers les plus basses. La concentration régionale est généralement plus élevée dans les nouveaux États membres que dans les pays de l'EU-15.

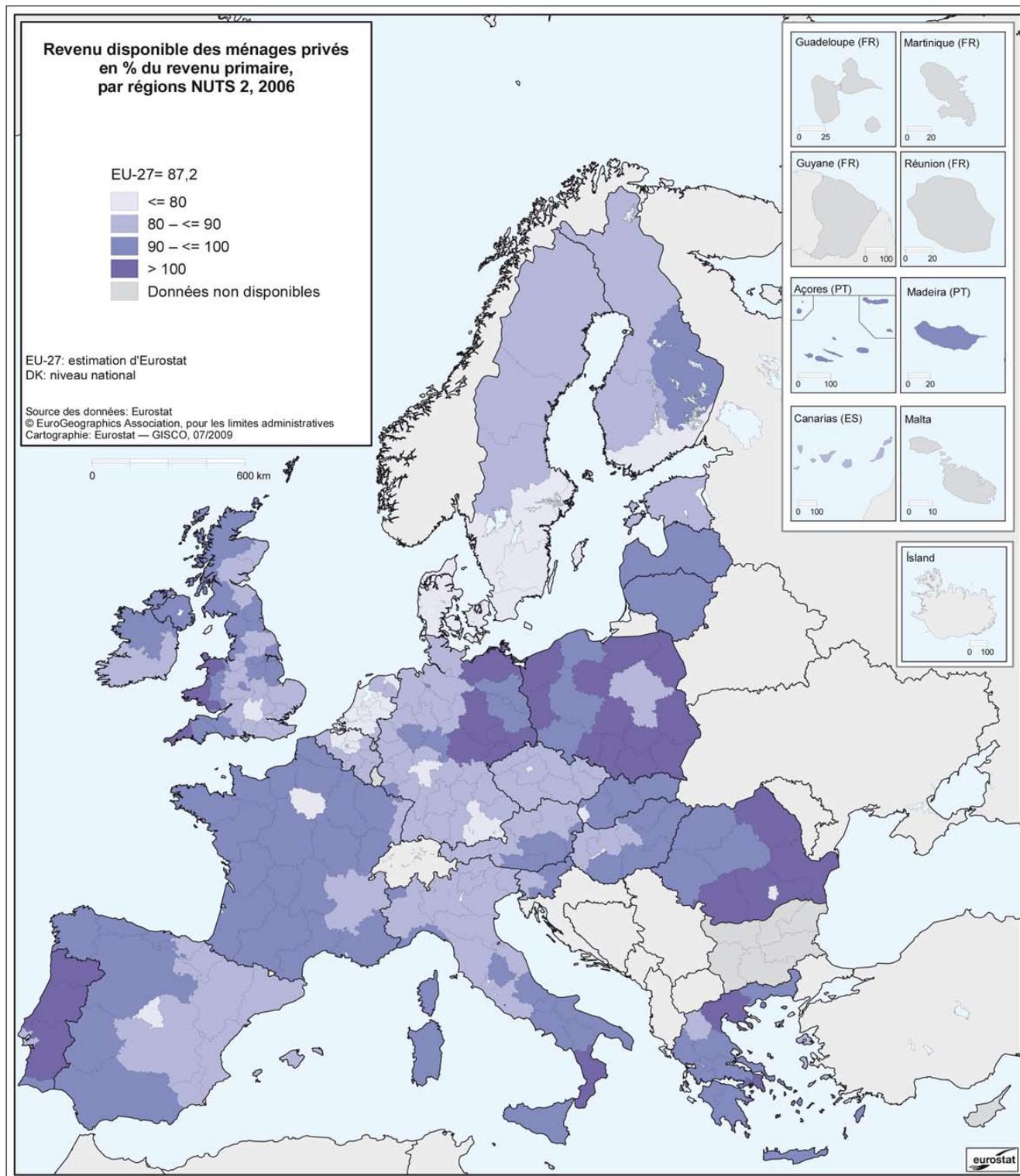
Parmi les nouveaux États membres, la Slovaquie affiche l'écart le plus faible (11 %) entre les valeurs extrêmes et se situe en cela à un niveau très

Graphique 5.1: Revenu disponible des ménages privés par habitant (en SPAC), par régions NUTS 2, 2006





Carte 5.3: Revenu disponible des ménages privés en % du revenu primaire, par régions NUTS 2, 2006





proche de l'Autriche, qui enregistre les plus petits écarts de revenu entre régions. L'Irlande, la Finlande, la Suède et les Pays-Bas, où les valeurs maximales dépassent les valeurs minimales de 10 à 28 %, ne présentent que des disparités régionales modérées.

Le graphique 5.1 met par ailleurs en évidence que, dans 13 des 18 pays comptant plusieurs régions NUTS 2, les capitales affichent également les valeurs de revenu les plus élevées. Ce groupe comprend 4 des 6 nouveaux États membres de taille relativement importante.

L'importance économique des régions-capitales apparaît aussi clairement lorsqu'on compare leurs valeurs de revenu aux moyennes nationales. Dans quatre pays (République tchèque, Roumanie, Slovaquie et Royaume-Uni), les capitales dépassent les valeurs nationales de plus d'un tiers. Des valeurs inférieures aux moyennes nationales ne sont observées qu'en Belgique et en Allemagne.

Au-delà du niveau du revenu primaire et du revenu disponible, le rapport entre ces deux variables revêt lui aussi une grande importance pour l'évaluation de la situation économique des différentes régions. La carte 5.3 illustre ce rapport, qui donne une idée de l'impact des interventions de l'État et des autres transferts. En moyenne, dans l'EU-27, le revenu disponible équivaut à 87,2 % du revenu primaire. En 2001, ce rapport s'établissait à 87,0 %. Les interventions de l'État et les autres transferts n'ont donc guère varié au cours de cette période de cinq ans. D'une manière générale, les États de l'EU-15 enregistrent des valeurs plus faibles que les nouveaux États membres.

Une comparaison plus minutieuse fait apparaître des différences notables entre les régions des États membres. Dans les capitales et d'autres régions prospères des pays de l'EU-15, le revenu disponible est le plus souvent inférieur à 80 % du revenu primaire. Des pourcentages plus élevés peuvent par conséquent être observés dans les régions économiquement moins riches, surtout aux frontières sud et sud-ouest de l'Union, dans l'ouest du Royaume-Uni et dans la partie orientale de l'Allemagne.

Ce phénomène s'explique par le fait que, dans les régions où les revenus sont relativement élevés, une part plus importante du revenu primaire revient à l'État sous forme d'impôts. En même temps, les prestations sociales versées par l'État sont moins élevées que dans les régions enregistrant des revenus comparativement plus faibles.

Dans les nouveaux États membres, la redistribution régionale est souvent plus limitée que dans

les pays de l'EU-15. Pour les régions-capitales, les valeurs varient entre 80 et 90 % et se situent toutes, sans exception, en fin des classements nationaux. Cela est le signe que les revenus dans ces régions sont complétés par des prestations sociales dans des proportions nettement moindres qu'ailleurs. L'écart entre la région-capitale et le reste du pays est particulièrement important en Roumanie et en Slovaquie, où il atteint 15 points de pourcentage.

Dans les 23 États membres de l'UE qui font l'objet de la présente analyse, le revenu disponible est supérieur au revenu primaire dans 30 régions au total. Cela est notamment le cas pour 12 des 16 régions polonaises ainsi que pour 4 des 8 régions de Roumanie. Dans les États membres de l'EU-15, ce sont surtout 6 régions de l'Allemagne orientale ainsi que 3 régions portugaises et 2 régions britanniques qui se détachent.

Lorsqu'on interprète ces résultats, il convient toutefois de ne pas oublier que les prestations sociales monétaires de l'État ne sont pas les seuls éléments pouvant permettre au revenu disponible de dépasser le revenu primaire et que les autres transferts (tels que les virements effectués par des personnes travaillant temporairement dans d'autres régions) peuvent aussi, dans certains cas, jouer un rôle non négligeable.

La dynamique à la périphérie de l'Union

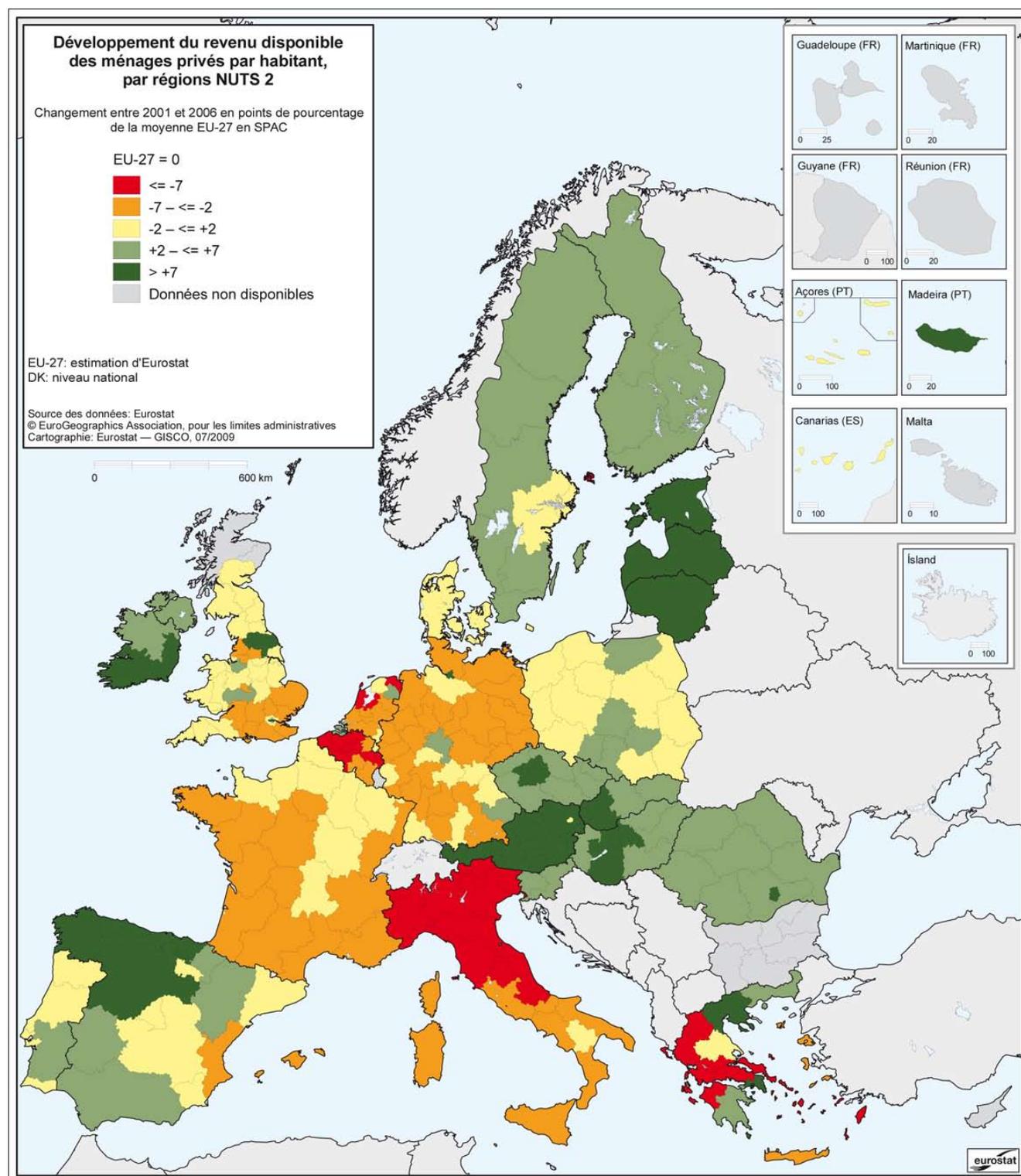
Pour conclure, voici un aperçu de l'évolution à moyen terme des régions par rapport à la moyenne de l'EU-27. La carte 5.4 illustre, à travers une comparaison sur cinq ans, entre 2001 et 2006, l'évolution du revenu disponible par habitant (en SPAC) dans les régions NUTS 2 par rapport à la moyenne de l'EU-27.

On observe au premier abord des processus très dynamiques à la périphérie de l'Union; cela vaut en particulier pour l'Espagne et l'Irlande, ainsi que pour la République tchèque, la Slovaquie, la Hongrie et les États baltes.

À l'opposé, on constate en Belgique, en Allemagne, en France et surtout en Italie une progression des revenus inférieure à la moyenne qui caractérise également des régions ne disposant que d'un niveau de revenu moyen.

L'intervalle de variation se situe entre + 16,4 points de pourcentage pour București — Ilfov (Roumanie) et - 14,4 points pour Liguria (Italie).

Carte 5.4: Développement du revenu disponible des ménages privés par habitant, par régions NUTS 2
 Changement entre 2001 et 2006 en points de pourcentage de la moyenne EU-27 en SPAC





En dépit d'un processus de rattrapage globalement significatif dans les nouveaux États membres, l'évolution n'a pas eu un caractère aussi positif partout: en Pologne, dans 7 régions sur 16, les revenus disponibles n'ont progressé que de 1,5 point de pourcentage au maximum par rapport à la moyenne de l'UE. Les chiffres pour la Roumanie révèlent, au contraire, une évolution fort encourageante: la région București — Ilfov (+ 16,4 points de pourcentage) se place en première position en termes d'amélioration relative par rapport à l'ensemble des régions, et même la région Nord-Est (qui est celle enregistrant le revenu le plus bas de toute l'UE) est parvenue à progresser de 4,8 points de pourcentage par rapport à l'évolution moyenne des revenus dans l'Union. Le creusement de l'écart de richesse entre la capitale et les parties moins prospères du pays constitue néanmoins un problème structurel persistant dans tous les nouveaux États membres.

Globalement, l'évolution entre 2001 et 2006 a conduit à un léger aplatissement à l'extrémité supérieure de la courbe de répartition régionale du revenu, notamment en raison de fortes baisses relatives dans des régions à haut niveau de revenu. Parallèlement, chacune des dix régions figurant en fin de classement a réduit son écart avec la moyenne de l'UE.

Conclusion

La répartition régionale des revenus des ménages diffère de celle du produit intérieur brut dans de nombreuses régions NUTS 2, car les déplacements de navetteurs n'ont aucun effet sur les résultats en ce qui concerne les revenus des ménages privés, contrairement à ce qui se passe pour le PIB régional. Cependant, dans certains cas, d'autres transferts et des flux de revenus d'autres types, dont les ménages privés bénéficient alors que ces revenus ne proviennent pas de leur région, jouent également un rôle considérable. Par ailleurs, les interventions de l'État sous forme de transferts sociaux monétaires et

de prélèvements d'impôts directs entraînent un nivellement entre les régions.

L'ensemble des interventions de l'État et des autres influences ont pour conséquence que le revenu disponible varie selon un facteur d'environ 7,0 entre la région la plus prospère et celle économiquement la plus faible, tandis que le revenu primaire par habitant présente un écart allant jusqu'à un facteur de 11,0. On peut donc retenir que l'effet d'aplatissement de la courbe de répartition régionale du revenu, recherché dans la plupart des pays, est obtenu.

Dans les nouveaux États membres, le niveau de revenu des ménages privés demeure largement inférieur à celui des pays de l'EU-15; seules quelques régions-capitales atteignent des valeurs de revenu dépassant les trois quarts de la moyenne de l'UE.

Une analyse sur une période de cinq ans allant de 2001 à 2006 montre que, dans certaines régions des nouveaux États membres, les revenus ne rattrapent que lentement leur retard. Cela vaut en particulier pour plusieurs régions polonaises. En Roumanie, au contraire, un processus vigoureux de rattrapage s'est amorcé et, fait réjouissant, il ne se limite pas à la seule région-capitale București — Ilfov.

Pour le revenu disponible, on observe une tendance notable au resserrement des écarts régionaux: entre 2001 et 2006, le rapport entre la valeur la plus élevée et la plus basse est passé de 8,5 à 7,0, tandis que les écarts régionaux en ce qui concerne le revenu primaire se sont accrus, passant d'un facteur de 10,4 à 11,0.

S'agissant de la disponibilité des données sur le revenu, il est à noter que tant l'exhaustivité que la longueur des séries chronologiques s'améliorent peu à peu. Dès qu'un ensemble de données complet sera disponible, les données sur le revenu des ménages privés pourraient être prises en considération, en complément de celles sur le produit intérieur brut, pour étayer la prise de décisions relatives aux mesures de politique régionale.



Notes méthodologiques

Eurostat dispose depuis quelques années de données ventilées par région pour les différentes catégories de revenus des ménages privés. Ces données sont collectées au niveau NUTS 2, dans le cadre des comptes régionaux.

Aucune donnée au niveau régional NUTS 2 n'est encore disponible pour les régions suivantes: Bulgarie, départements d'outre-mer (France), Chypre, Luxembourg et Malte. Pour le Danemark, on ne dispose que de données à l'échelon national.

Le texte du présent chapitre ne porte donc que sur 23 États membres correspondant à 254 régions de niveau NUTS 2. Parmi ces 23 États membres, trois sont constitués d'une seule région NUTS 2: l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Depuis le début de 2008, le Danemark est divisé en cinq régions NUTS 2; toutefois, il est considéré comme formant une seule région NUTS 1 dans le cadre de la présente étude, car on ne dispose pas encore de données pour les régions NUTS 2 nouvellement définies.

En raison de la disponibilité restreinte des données, les valeurs relatives aux comptes régionaux des ménages ont dû être estimées pour l'EU-27, en partant de l'hypothèse que la part des États membres manquants dans le revenu des ménages (en SPAC) équivaut à celle qu'ils représentent dans le PIB (en SPA). Celle-ci correspond à 1,0 % pour l'année de référence 2005.

Les données qui sont parvenues à Eurostat après le 28 avril 2009 n'ont pas été prises en compte dans le présent chapitre de l'Annuaire.